

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
31 MARS 2022
à 19 H 00

Présents : M. PARIZOT Martial, Mmes BERGER Bernadette, PRIN Corinne, MM FERREUX Sylvain, PRIN Alexandre – adjoints, Mesdames CARTIER Catherine, LIMBARDET Anne, Messieurs BATAILLARD Yves, BON Fabrice, GAUTHIER Ludovic, POCHERON Jérôme, RENARD Jean-Marc

Absents excusés : Mme MELSION Clarisse pouvoir à M. RENARD Jean-Marc, M. RUBACHA Laurent pouvoir à Mme BERGER Bernadette

Secrétaire de séance : Mme PRIN Corinne

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du 9 mars 2022.
Le conseil l'approuve à l'unanimité et le signe.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Plan de financement du projet city-stade

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'ajout de ce point.

ORDRE DU JOUR :

- *Compte Administratif 2021*
- *Compte de Gestion 2021*
- *Affectation du Résultat*
- *Vote des Taxes*
- *Subventions aux associations*
- *Budget Primitif 2022*
- *Informations du maire*
- *Questions diverses*

1 – Compte administratif 2021

Monsieur le Maire se retire et Madame Corinne PRIN, adjointe aux finances, prend la présidence de la séance et présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2021 qui fait apparaître :

<u>Section fonctionnement</u> : Recettes réalisées	489 336.16 €
Dépenses réalisées	361 853.22 €
Résultat section	127 482.94 €
Excédent reporté	707 360.42 €
Résultat global	834 843.36 €

<u>Section investissement</u> :	Recettes réalisées	37 468.74 €
	Dépenses réalisées	129 982.48 €
	Résultat section	- 92 513.74 €
	Excédent reporté	51 250.91 €
	Résultat global :	- 41 262.83 €
<u>Soit un excédent global de</u>		<u>793 580.53 €</u>

Reste à réaliser au 31/12/2021

Dépenses « investissement » 288 020.29 €

Compte Administratif 2021

Excédent global à reporter 505 560.24 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2021 présenté.

Monsieur le Maire rejoint le conseil et reprend la présidence de la séance.

2 – Compte de Gestion 2021

Corinne PRIN présente le Compte de Gestion 2021 dressé par Madame l'administratrice des finances locales qui fait apparaître des résultats parfaitement identiques à ceux du compte administratif 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2021 présenté.

3 – Affectation du résultat

Mme Corinne PRIN propose de reporter l'affectation des résultats sur le budget primitif 2021, à savoir :

- Excédent de fonctionnement 834 843.36 €
- Déficit d'investissement - 41 262.83 €
- Restes à réaliser d'investissement - 288 020.29 €

Soit un besoin de financement de - 329 283.12 €

Affectation en réserves R 1068 en investissement 329 283.12 €
Report en fonctionnement R 002 505 560.24 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée ci-dessus.

4 – Vote des Taxes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire en 2022, les taux d'imposition applicables en 2021 sur le territoire la commune d'IZEURE, et de les fixer en conséquence comme suit :

- Taxe foncière bâti : **33.29 %**
Dont au titre de la part communale : 12,29 %
Dont au titre de l'ancienne part départementale transférée à la commune : 21,00 %
- Taxe foncière non bâti : **32.83 %**

5 – Subventions aux associations

Madame PRIN propose d'affecter les subventions aux associations selon la même répartition qu'en 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les subventions 2022 pour un montant de 1 700.00 € suivant la liste ci-dessous :

A.I.F.C.	280.00 €
ADMR	50.00 €
Amicale des Pompiers d'Aiserey	50.00 €
CES de Brazey	100.00 €
Comité des Fêtes	280.00 €
Gymnastique volontaire	280.00 €
La Gaule Izeuroise	280,00 €
UNC section Aiserey	50.00 €
Le Souvenir Français	50.00 €
Amitiés et Culture	280.00 €

6 – Budget Primitif

Madame Corinne PRIN présente le budget primitif 2022 chapitre par chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement.

Le Conseil Municipal après avoir étudié la proposition de budget présentée adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2022 :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	406 200.00 €
Virement à la section investissement :	134 479.71 €
Dépenses de la section Fonctionnement	540 679.71 €
Recettes :	406 200.00 €
Excédent report à nouveau :	505 560.24 €
Recettes de la section Fonctionnement	911 760.24 €

Section d'investissement :

Dépenses :	591 000.00 €
Déficit report à nouveau :	41 262.83 €
Dépenses de la section Investissement	691 762.83 €
Recettes :	557 283.12 €
Virement de la section fonctionnement	134 479.71 €
Recettes de la section Investissement	691 762.83 €

7 – Plan de financement du projet city-stade

Suite à l'actualisation des différents devis, le montant estimatif du projet de city-stade est modifié et un nouveau plan de financement doit être approuvé par le conseil municipal.

Le nouveau montant estimatif du projet s'établi comme suit :

Terrassement :	35 012.50 € HT	42 015.00 € TTC
Barrières :	4 950.00 € HT	5 940.00 € TTC
Structures jeux :	87 865.00 € HT	105 438.00 € TTC
Mobilier urbain :	8 075.00 € HT	9 690.00 € TTC
TOTAL :	135 902.50 € HT	163 083.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Accepte le projet de city-stade pour un montant estimatif de 135 902.50 € HT
- Sollicite le concours de la DETR, du Département et du Conseil Régional,
- S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution des différentes subventions,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier,
- Définit le plan de financement suivant :

Financements publics concernés		Montant de la dépense H.T.	Pourcentage	Montant du Financement
DETR	Sollicité	135 902.50 €	31.13 %	42 311.74 €
Conseil départemental	Sollicité	135 902.50 €	30 %	40 770.75 €
CRBFC	Sollicité	135 902.50 €	14.71 %	20 000.00 €
AUTOFINANCEMENT MAÎTRE D'OUVRAGE	Fonds propres	135 902.50 €	24.14 %	32 820.00 €
TOTAL DES FINANCEMENTS PUBLICS		135 902.50 €	75.86 %	103 082.50 €

8 – Informations du maire

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du décès de M. JOUFFROY, architecte chargé du suivi des travaux de l'aménagement de la place.
- Suite à la visite de la maison située 6 rue de Bessey dont la commune souhaite se porter acquéreur, Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis des conseillers sur ce bien.

- Un poteau d'incendie ainsi que la vanne seront remplacés le 11 avril 2022 rue d'Amont.
- Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion d'Ingénierie Côte d'Or (ICO) du 28 mars 2022 avec M. SAUVADET président du Conseil Départemental.
- Le Syndicat du Bassin de la Vouge va arrêter le financement du piégeage de ragondins.

9 – Questions diverses

Il est procédé à un tour de table :

- Bernadette BERGER :
 - Réunion des associations d'Izeure le 07/04/2022
 - Réunion des associations du canton par le Conseil Départemental le 12/05/2022 à Izeure
 - Chasse aux œufs du Comité des Fêtes le 18/04/2022
- Catherine CARTIER demande si l'école pourra accueillir les enfants en « Toute Petite Section » à la rentrée sachant qu'une classe de maternelle va fermer.
- Alexandre PRIN : Réunion le 07/04/2022 à 14 h pour le chantier de la place (planning de reprise et fin de travaux).
- Jean-Marc RENARD :
 - La luminosité des spots de l'abri de bus au stade de foot est gênante, inclinaison à revoir.
 - Vol de rosiers chez un particulier rue des Tournesols.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 07.